

## REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 OCTOBRE 2017 à 18 H 30

PRESENTS : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Frédéric CHAUMET, M. Pierre ROBINET, M. Jacques SALLEE, Mme Rebecca HARRINGTON, M. Bernard DEBOISSY, Mme Marie-Thérèse BARBIER.

Absent(s) excusé(s) : Mme Hélène FOISSARD qui a donné pouvoir à Mme Rebecca HARRINGTON, M. Pierre DUSSIDOUR qui a donné pouvoir à M. Jacques SALLEE, Mme Nelly VERGEZ qui a donné pouvoir à Mme Corine VALADE, Mme Sandra TOURNAIRE qui a donné pouvoir à M. Frédéric CHAUMET.

Absent non excusé : Mme Corine ROUFFAUD

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

### **DROITS DE PREEMPTION URBAIN**

**Nous avons reçu plusieurs demandes de Droit de Prémption Urbain.**

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Philippe LEMAYITCH et Madame Sandrine BEGUIN – surface au sol de 822 m2 : Cadastéré ZE N° 99 situés 3 Rue du Lion d'Or – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Vendu pour 111 000.00 € à Madame Carine NORBERT.

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité.**

**Monsieur le Maire se retire de la salle le prochain dossier le concernant directement.**

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Patrick VERGEZ – surface au sol de 566 m2 : Cadastéré AC n° 232, 234 et 204 situés La Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Vendu pour 1132.00 € à Mademoiselle Edith VERGEZ.

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité.**

### **VIREMENT DE CREDITS**

Suite à une révision de loyer nous devons diminuer le montant prélevé pour les versements de la poste sur les 3° et 4° trimestres de 2016 de 193.24 €. Cet exercice étant clos nous devons utiliser l'article 673 sur lequel il n'y a pas de crédits. Nous devons donc abonder cet article à hauteur de 194 € pour effectuer les rectifications nécessaires en prenant les crédits sur des fonds libres.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

### **NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP)**

Les textes pour le nouveau dispositif indemnitaire viennent de sortir pour le volet « services techniques », celui pour le volet « services administratifs » a été voté fin 2016.

De la même manière il va remplacer la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents concernés. Il s'agit donc d'un régime indemnitaire composé de deux primes : d'une part, une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), versée mensuellement, d'autre part, un complément indemnitaire annuel (CIA).

Celles-ci sont cumulatives mais diffèrent dans leur objet comme dans leurs modalités de versement. C'est un arrêté du maire qui attribuera le montant du versement.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

**Pour information le montant des primes annuelles versées aux agents de la commune est inchangé :**

Jean-Michel COUTAUD = **324.00 €**

Mickaël GOBELET = **324.00 €**

Anne NEVEU = **324.00 €**

Barbara SIEUW X 22 H : 35 = **204.00 €**

Corinne ROUHAUD = **324.00 €**

Marie-Pierre FORT = **340.00 €**

## **MODIFICATION DES HORAIRES DES SERVICES TECHNIQUES**

Nous avons demandé au Comité Technique du Centre de Gestion de la Charente la modification des horaires des services techniques.

HORAIRES ETE : du 1<sup>er</sup> mai au 31 août

HORAIRES HIVER : 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril

Latitude horaire de 7 H à 17 H avec une coupure minimum de 1 Heure pour le repas du lundi au vendredi 7 H à 14 H 30 le samedi avec une coupure minimum de 1 H pour le repas

Si plan canicule ou fortes chaleurs : Embauche à 6 Heures.

Le samedi travaillé sera compensé par une autre journée ou demi journée ou heures travaillées de la même semaine.

## **RAPPORT ASSAINISSEMENT 2016**

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé aux Maires de présenter à leur assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, et ce rapport doit faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

## **SIAEP SUD CHARENTE**

le Comité Syndical du Syndicat d'alimentation en eau potable du Sud Charente s'est prononcé favorablement, par délibération du 27 septembre 2017 sur les demandes d'adhésion formulées par la commune de Ladiville ; la commune d'Etriac ; la commune de Val des Vignes ;

Celles-ci souhaitent adhérer au syndicat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le conseil municipal de Villebois-Lavalette doit se prononcer sur cette demande.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

## **CHARGES TRANSFEREES COMPETENCES SCOLAIRES**

Le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) concernant l'extension de la compétence scolaire au territoire de l'ex CDC Horte et Lavalette.

Le coût du transport est toujours répercuté sur la commune de Villebois-Lavalette alors que nous n'avons pas de ramassage scolaire.

Le conseil municipal demande que le transport soit enlevé de la participation de Villebois-Lavalette et en conséquence :

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité.**

De plus, lors du dernier Conseil Communautaire il a été validé l'extension de périmètre pour la mise à disposition des trois broyeurs communautaires à l'ensemble des communes de la nouvelle CDC.

Si notre commune souhaite utiliser un broyeur il est nécessaire de prendre une délibération afin de passer une convention de mise à disposition de matériel avec la CDC.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

## **DIVERS**

- Assemblée Générale Petites Cités de Caractère 16 novembre 2017 à 14 H 30 local socio culturel ;
- ATD prêt d'un radar de comptage pour un mois.
- Madame Marsaud, députée réunion avec les maires de l'ancienne CDC le 13 novembre 2017 à 17 H à la mairie ;
- Vœux du Maire le 12 janvier 2018 ;
- Repas des aînés de la commune le 28 janvier 2018
- Les travaux d'isolation des écoles élémentaires et des changements de menuiseries à la salle des fêtes sont terminés. Nous avons obtenu une subvention TEPCV dans le cadre des rénovations énergétiques de 80 % du montant des travaux soit 30 400.00 € par l'intermédiaire du Syndicat de Pays Horte et Tardoire.
- Monsieur Frédéric Chaumet souhaite savoir où en est la demande d'un deuxième passage par semaine en période estivale pour le ramassage des ordures ménagères à Villebois-Lavalette. Une enquête est en cours pour recenser les réclamations sachant que ce deuxième passage impliquera une hausse du prix de la collecte pour les usagers.
- Monsieur William Juillien souhaite provoquer une réunion pour les futures plantations de fleurs. Mise en place de vivaces. Une allée du cimetière a été enherbée, de façon à faire un essai suite à l'engagement de la commune dans la charte 0 pesticide.

La séance est levée à 19 H 45. Prochaine réunion le 13 novembre 2017 à 18 H 30.